



Projet d'extension de la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls Lancement de la démarche de concertation

Banyuls-sur-Mer le 13 janvier 2022



Projet d'extension du périmètre



Présentation de l'ordre du jour

I - Propos introductifs :

- Mme Hermeline MALHERBE, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales
- Mr Didier CODORNIU, Président par intérim du Parc naturel marin du golfe du Lion
1^{er} Vice-Président de la Région Occitanie
- Mr Étienne STOSKOPF, Préfet des Pyrénées-Orientales
- Intervention de Madame Bérangère ABBA, Secrétaire d'État chargée de la Biodiversité

II - Présentation de la Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls

III – La présence de deux aires marines protégées complémentaires

IV - Parole donnée aux scientifiques

V- Calendrier prévisionnel et déroulé de la concertation

VI - Conclusion



Projet d'extension du périmètre



I - Propos introductifs

Mme Hermeline MALHERBE :

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Mr Didier CODORNIU :

Président par intérim du Parc naturel marin du golfe du Lion
1^{er} Vice-Président de la Région Occitanie



Mr Étienne STOSKOPF :

Préfet des Pyrénées-Orientales



Mme Bérange ABBA :

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la transition écologique, chargée de la Biodiversité



Projet d'extension du périmètre



Mme Hermeline MALHERBE

Présidente du Département des Pyrénées-Orientales



Projet d'extension du périmètre



Mr Didier CODORNIU

Président par intérim du Parc naturel marin du golfe du Lion

1^{er} Vice-Président de la Région Occitanie



Projet d'extension du périmètre



Mr Étienne STOSKOPF

Préfet des Pyrénées-Orientales



Projet d'extension du périmètre



Mme Bérangère ABBA

Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Transition écologique,
chargée de la Biodiversité



Projet d'extension du périmètre





II – La Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls



Réserve Naturelle
CERBERE-BANYULS

Projet d'extension du périmètre



Mme Martine ROLLAND

Département des Pyrénées-Orientales
Présidente déléguée : Transition écologique – Environnement – Mer



Projet d'extension du périmètre



La Réserve Naturelle Nationale Marine de Cerbère-Banyuls

- Création : 26 février 1974

↳ Gérée par le Département depuis 1977



- Des objectifs précis :

- . Préserver les habitats et les espèces
- . Contrôler les activités humaines afin de les rendre compatibles avec la conservation



- Une équipe : 4 agents permanents et 6 renforts saisonniers

- Un Comité Consultatif : Présidé par le Préfet et composé d'élus, de scientifiques, d'usagers et représentants de collectivités. Il valide le bilan annuel et les actions futures

- Un Conseil Scientifique : 17 membres élus pour 5 ans

- Un Plan de gestion : définit les objectifs et les actions (prochain plan en cours d'élaboration)

- La Réserve reconnue au niveau mondial : UICN depuis 2014, GLORES en 2018 et ASPIM en 2020

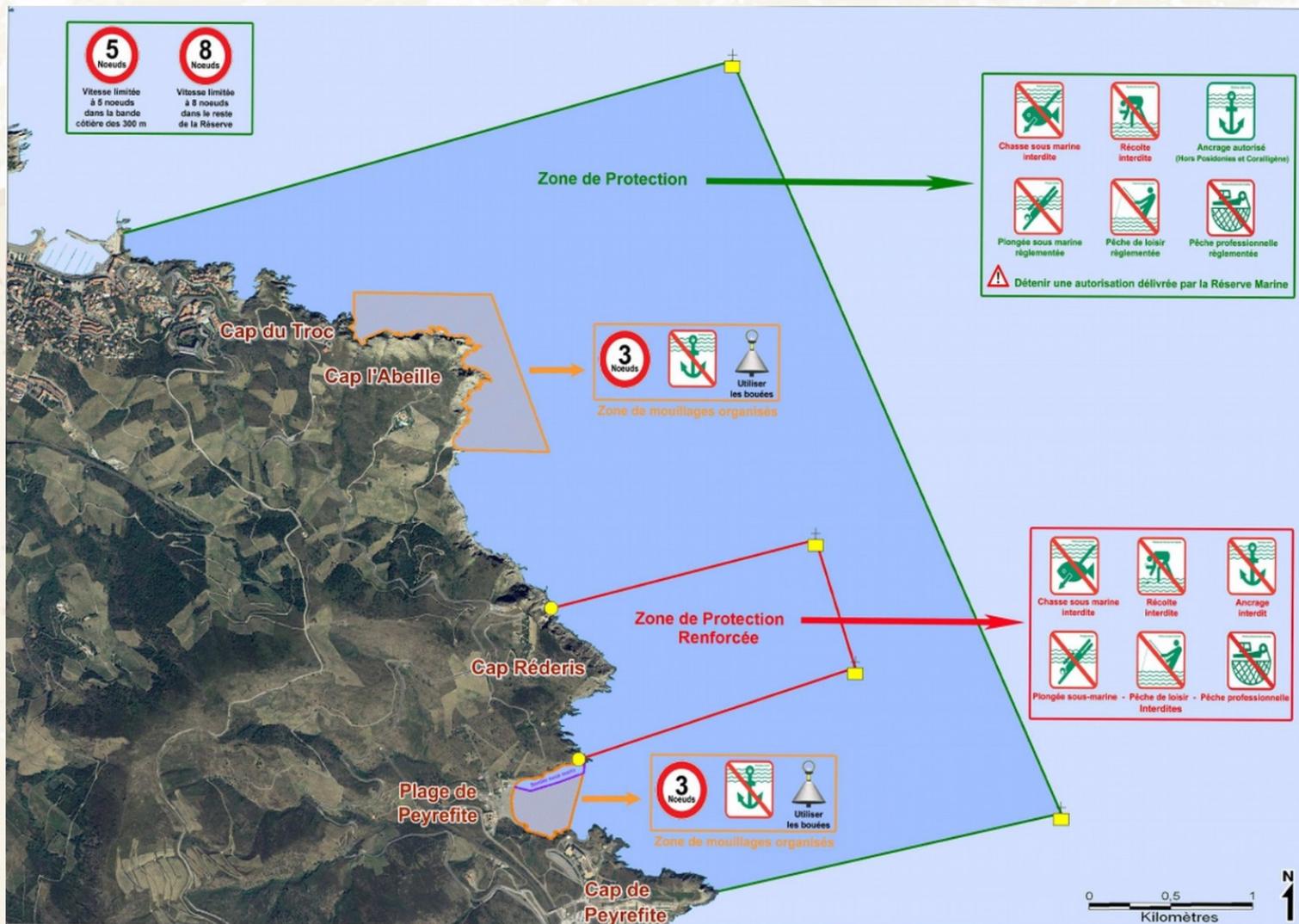
↳ Reconnaissance pour une gestion et une protection efficaces du milieu et des espèces



Projet d'extension du périmètre



Un espace protégé de 650 ha dont 65 ha en zone de protection renforcée au cœur du Parc naturel marin du golfe du Lion



Projet d'extension du périmètre



Les missions de la Réserve Naturelle Marine

- Protéger : la surveillance du site

- Informer, évaluer la fréquentation et faire respecter la réglementation
- 1 200 h / an soit 260 jours de présence sur site



- Connaître : les suivis scientifiques

- Un patrimoine écologique exceptionnel (1200 espèces animales et 500 végétales)
- 10 suivis par an en moyenne (corail, mérour, corbs, grandes nacres...)



- Gérer : la gestion des usages

- Maîtriser la fréquentation en mettant en place des mesures de gestion adaptées
- Aménager les activités (pêche professionnelle et de loisir, circulation, plongée)
- Organiser le mouillage : 2 zones avec 32 bouées : plongeurs(14) et plaisanciers (18)



- Sensibiliser : les animations pédagogiques et l'accueil du public

- 1 200 élèves accueillis (50 classes primaires, collèges, lycées...)
- 2 000 personnes sensibilisées en été
- Un point information (7 000 visiteurs / 2 mois)
- Un sentier sous marin : Véritable outil de sensibilisation : 30 000 visiteurs / an



Projet d'extension du périmètre



III – Deux aires marines protégées complémentaires



Film de présentation de la
Réserve Naturelle Nationale Marine
de Cerbère-Banyuls

Film de présentation du Parc
naturel marin du golfe du Lion



Projet d'extension du périmètre



IV – Quels sont les bénéfices des Aires Marines Protégées ?

Introduction : Philippe LENFANT (Université de Perpignan)

La démonstration des « effets réserve » écologiques

- José Antonio GARCIA -CHARTON (Université de Murcia)



La caractérisation des usages maritimes

- Marion JARRAYA (Université de Perpignan)



Les bénéfices socio-écologiques des AMP

- Joachim CLAUDET (CNRS)

Contributeurs : Dr. Frédérique ALBAN, Dr. Jérôme BOUJEA , Dr. Lorenzo BRAMANTI,
Dr. Joachim CLAUDET, Dr. Marion JARRAYA, Pr. José GARCIA-CHARTON, Dr. Céline LABRUNE,
Pr. Philippe LENFANT, Dr. Pierre SCEMAMA

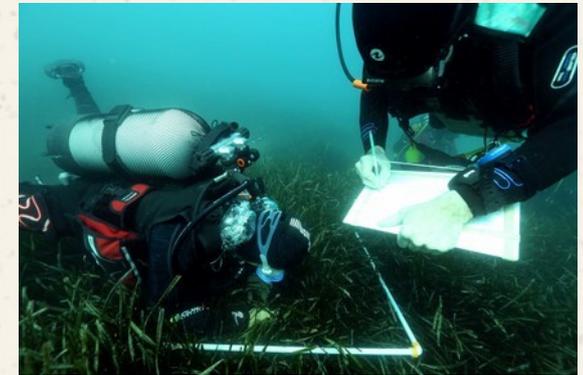


Projet d'extension du périmètre





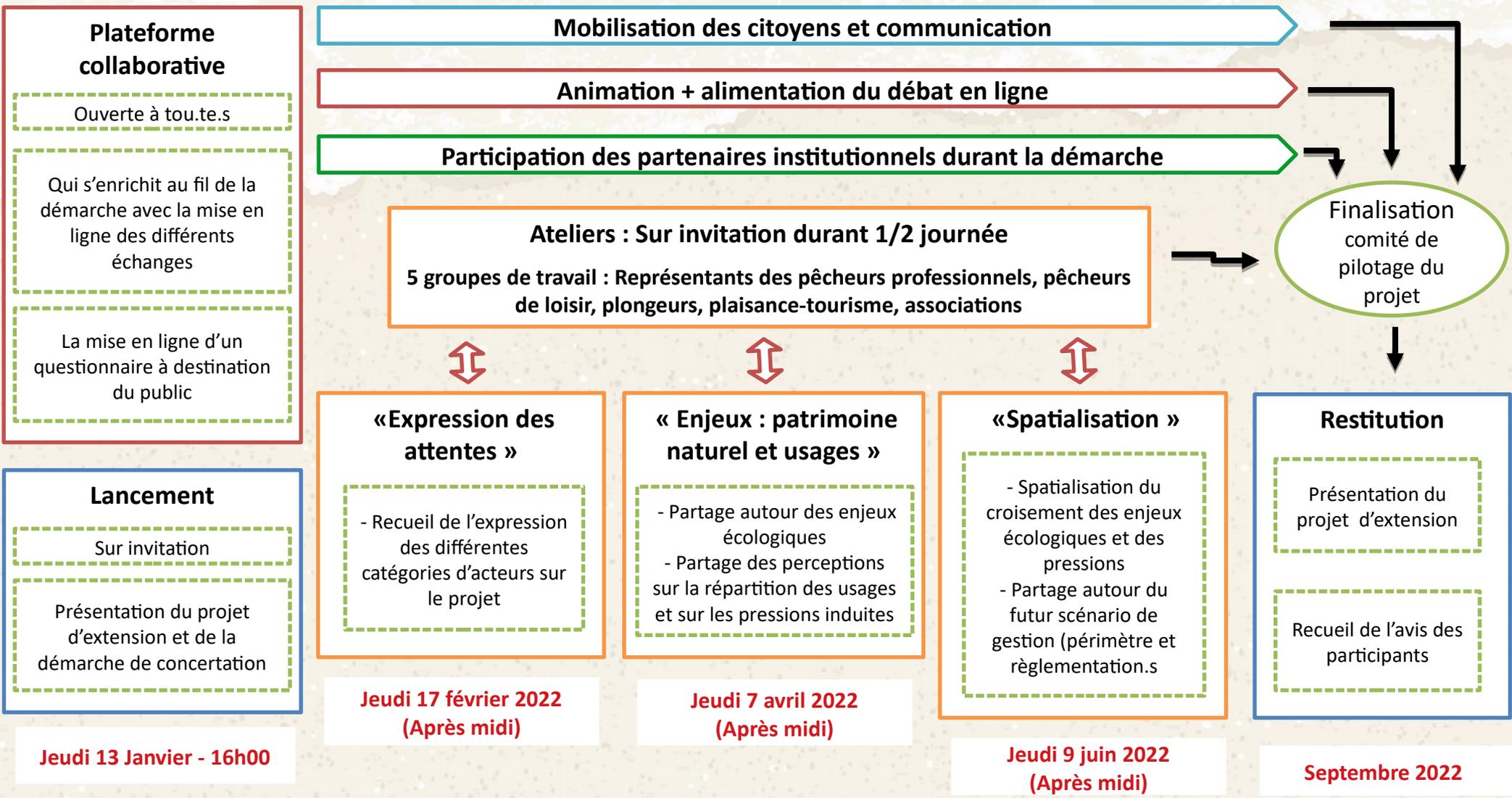
V – Calendrier de la démarche de concertation et déroulé de la procédure d'extension



Projet d'extension du périmètre



Calendrier de la démarche de la concertation



Projet d'extension du périmètre



Déroulé de la procédure d'extension (Services de l'État)

La procédure :

- ⇒ Conduite sous l'égide du Préfet des Pyrénées Orientales
- ⇒ Identique à une procédure de création de Réserve nationale

Se décline en plusieurs étapes :

1 / Démarche de concertation

2 / Élaboration de l'Avant Projet

- Étude scientifique et rapport d'opportunité
- Validation locale (Préfet maritime, administrations...)
- Avis du comité consultatif et du conseil scientifique de la réserve, CSRPN et CNPN

3 / Enquête publique et consultations locales

- Enquête publique (1 mois)
- Consultation locale : Administrations civiles et militaires, collectivités, OFB, conseil maritime de façade, CDNPS et CDESI

4 / Consultations nationales

- Avis du CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature)
- Accords ministériels

5 / Classement par décret portant sur le périmètre et la réglementation envisagée

+
Mesures de publicité

Réserve Nationale Naturelle Marine étendue

Procédure d'extension de la Réserve Marine



Projet d'extension du périmètre





Conclusion



Projet d'extension du périmètre





**Merci par avance pour
votre mobilisation et vos contributions !**



Contacts : concertation.reservemarine@cd66.fr

Plateforme collaborative : <https://cartodebat.fr/reserve-marine-cerbere-banyuls/>

Page internet : <https://www.ledepartement66.fr/projet-dextension-du-perimetre-de-la-reserve-marine/>

Questionnaire : <https://forms.gle/magdTWJXDBXS6DRd6>



Projet d'extension du périmètre

